

L'importance des CETC pour la population cambodgienne

Intérêts et défis de ce modèle de tribunal hybride

"Pour le développement du droit pénal international, les CETC représentent une collaboration importante entre un système politique et juridique national et les Nations unies, qui a permis de mettre au point une nouvelle structure de droit pénal et de procédure pénale.¹

Contexte historique :

Le Parti communiste du Kampuchea (PCK), également connu sous le nom de Khmers rouges, est un régime qui a dirigé le Cambodge du 17th avril 1975 au 7th janvier 1979. Pendant ces quatre années, des crimes de masse ont été orchestrés afin de mettre en œuvre l'idéologie du régime. Ces crimes comprenaient le déplacement de populations, le travail forcé, les mauvais traitements sur les chantiers, les mariages forcés, la torture, les disparitions, les exécutions, la discrimination généralisée, etc. Il s'agit de crimes contre l'humanité, de génocides et de crimes de guerre. En moins de quatre ans, on estime que 1,5 à 2 millions de personnes sont mortes. Le CPK a utilisé la violence au nom de la révolution, comme un outil nécessaire pour créer une nouvelle société. La violence est ainsi devenue une vertu.

La structure du CPK est restée secrète pendant la majeure partie de cette période. L'existence du CPK et de ses dirigeants n'a été révélée aux Cambodgiens qu'en 1977, plus de deux ans après leur prise de pouvoir. La figure la plus importante du parti était Saloth Sar, connu sous le nom de Pol Pot, secrétaire général du CPK et premier ministre du Kampuchéa démocratique. Il est mort en 1998 après avoir été destitué et arrêté par son propre parti.

¹ Scheffer, David J. *Les chambres extraordinaires des tribunaux cambodgiens*. Leiden : Nijhoff, 2008

De nombreux autres hauts responsables du parti ont été tués lors de purges ou sont décédés avant que les CETC n'entament leurs procès.²

En raison de la mort des dirigeants du CPK, l'importance des CETC peut être remise en question, en particulier pour la population cambodgienne. Après avoir analysé la juridiction de ce type unique de tribunal hybride et le rôle de l'assistance de l'ONU dans les procès, cet article se penchera sur les intérêts et les avantages des CETC, en particulier dans le processus de réconciliation. Ensuite, je ferai la lumière sur les défis et les limites des CETC, et sur la manière dont ces questions auraient pu être abordées.

Compétence des CETC

Les CETC sont uniques parce qu'elles combinent deux traditions juridiques : il s'agit d'un tribunal national bénéficiant d'une assistance internationale. Elles n'ont aucun lien avec les autres tribunaux cambodgiens, même s'ils se trouvent dans le même pays.

En ce qui concerne la compétence du tribunal, les CETC ont été créées pour poursuivre uniquement les hauts dirigeants du parti et les principaux responsables des atrocités commises entre le 17th avril 1975 et le 6th janvier 1979. Elles ont le monopole en la matière, ce qui signifie qu'aucun autre tribunal cambodgien ne peut se prononcer sur ce sujet. Cependant, en raison du temps écoulé entre la fin du régime et le début des procès, de nombreux dirigeants sont décédés avant ou pendant les travaux des CETC.

Contrairement aux autres tribunaux cambodgiens, les CETC ont fait appel à des juges, procureurs, avocats, etc. cambodgiens et internationaux. Sa compétence est fondée exclusivement sur les crimes commis par les Khmers rouges, et elle est analysée à la fois sous l'angle du droit international et du droit cambodgien. C'est ce qu'on appelle un tribunal hybride. Ce mécanisme a été choisi parce qu'il permet d'impliquer à la fois le système judiciaire national et la communauté internationale afin de garantir le respect des droits de l'homme et des normes internationales. Il offre également une flexibilité et une proximité avec la population qui augmentent l'efficacité de la justice.

Ce mécanisme de tribunal hybride a été utilisé avant la création des CETC, par exemple pour la Sierra-Leone, le Timor-Leste ou le Kosovo, entre autres.

² Huang, Vincent. "Mémoire, l'idéologie des Khmers Rouges ". 2020.

Toutefois, contrairement au Tribunal international pour l'ex-Yougoslavie et le Rwanda, les CETC étaient basées au Cambodge, directement là où les crimes ont été commis. Les procès se sont déroulés en khmer, la langue nationale, et en anglais. Ils ont été largement diffusés dans les médias, garantissant ainsi la participation du peuple cambodgien aux procès.

Les CETC ont une double source de droit, cambodgienne et internationale. En effet, elles traitent des crimes de nature internationale, et il était donc nécessaire de s'inspirer des tribunaux internationaux précédents (le TPIY ou la CPI, par exemple). Par exemple, la Cour a décidé de fonder ses décisions sur différentes sources de droit, provenant de différents niveaux :

- Le code pénal cambodgien de 1956
- La Convention de 1948 pour la prévention et la répression du crime de génocide
- Les conventions de Genève de 1949 (droit international humanitaire)
- La convention de Vienne de 1961 sur les relations diplomatiques

Grâce à ces différentes sources de droit, des concepts tels que le crime contre l'humanité, le crime de guerre ou le génocide ont été définis et les juges des CETC ont pu poursuivre ces crimes.

Les CETC ont enquêté sur 10 personnes au total, et ont jugé et condamné 3 d'entre elles. Les audiences des procès ont duré 639 jours (presque 2 ans).

Les personnes jugées et condamnées sont

- Cas 001 : Kaing Guek Eav, connu sous le nom de Duch. Il était le président et le secrétaire du centre de sécurité S-21 à Phnom Penh, un centre de détention, d'interrogatoire et d'exécution des ennemis présumés du CPK. Il a été condamné à la prison à vie pour les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre commis dans ce centre. Il est mort en prison en 2020 en purgeant sa peine de prison à vie. Il a été le seul des dirigeants jugés à reconnaître la gravité de ses crimes et la nature criminelle du régime.
- Cas 002 : Lao Kim Lorn, connu sous le nom de Nuon Chea. Il était le secrétaire adjoint du CPK et a temporairement occupé le poste de premier ministre du Kampuchea démocratique. Il a été condamné à la prison à vie pour génocide, crimes contre l'humanité et crimes de guerre. Il est mort en prison en 2019 en purgeant sa peine de prison à vie.
- L'affaire 002 a également condamné Khieu Samphan à la prison à vie pour génocide, crimes contre l'humanité et crimes de guerre. Il était le chef de l'État. Il est le dernier Khmer rouge en vie à ce jour à avoir fait l'objet d'une enquête et d'une condamnation.

Les CETC ont jugé deux autres personnes dans le cadre de l'affaire 002, mais elles sont décédées au cours de leur procès. En outre, cinq autres personnes ont fait l'objet d'une enquête (dans les affaires 003, 004 et 004/1) mais leur affaire n'a pas été jugée en raison du désaccord des juges et/ou de leur rang inférieur qui ne les plaçait pas dans la catégorie des "*hauts responsables*" et donc hors de la compétence de la Cour. Nous discuterons de ces aspects plus tard pour voir si cela peut être considéré comme un échec des CETC.

Au total, elle a nécessité plus de 405 millions de dollars de dépenses, dont 47 millions de dollars du gouvernement royal du Cambodge, 68 millions de dollars de subventions des Nations unies et 290 millions de dollars de contributions volontaires de plus de 30 États et de l'UE. Les cinq principaux contributeurs ont été le Japon, le Cambodge, l'Australie, l'UE et les États-Unis (par ordre d'importance).³

Rôle de l'ONU dans ce modèle unique de tribunal hybride

Il a été décidé immédiatement que la Cour internationale de justice des Nations unies ne serait pas compétente en la matière puisque cette Cour n'est compétente que pour juger des pays (et non des individus). D'autre part, la Cour pénale internationale (CPI) ne peut connaître que des affaires qui se sont déroulées après sa création en 2002. La compétence matérielle et temporelle de ces deux tribunaux internationaux n'est donc pas en adéquation avec les objectifs du procès des Khmers rouges. Cela étant, l'ONU ne pouvait qu'assurer une supervision par la création d'un tribunal hybride.

L'assistance de l'ONU a permis aux CETC d'être une cour hybride, un tribunal national avec une forte supervision internationale. Cette participation est caractérisée par l'UNAKRT (United Nations Assistance to the Khmer Rouge Tribunals) qui a fourni une assistance technique aux CETC. Comme mentionné précédemment, ceci est illustré par le fait que 2 juges sur 5 étaient des juges internationaux dans les Chambres de première instance et 3 sur 7 dans les Chambres d'appel. Cela signifie qu'une grande majorité du personnel judiciaire des CETC était national. Il s'agit de la seule juridiction hybride à ce jour qui compte plus de juges nationaux que de juges internationaux. La moitié du personnel administratif est Cambodgien,

³ CETC. *Comprendre les Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens*, Phnom Penh, Cambodge, mars 2024

et l'autre moitié est internationale, choisie parmi le personnel de l'ONU. Aujourd'hui, dans les fonctions résiduelles des CETC, il ne reste que 11 employés de l'ONU et ce nombre diminuera peu à peu⁴.

En outre, il est essentiel de noter que l'aide et la supervision de l'ONU ne sont pas une condition préalable à l'exercice des fonctions des CETC. En effet, l'ONU peut décider de retirer sa coopération, mais elle ne peut pas mettre fin à l'existence du tribunal. Cependant, la présence de l'ONU était nécessaire et a été considérée comme une protection contre les abus de pouvoir et comme la gardienne des normes internationales. En outre, l'implication de l'ONU s'est avérée très bénéfique pour les CETC, car elle a probablement incité d'autres pays à participer par le biais de contributions volontaires. On peut supposer que ces participations auraient été beaucoup moins importantes si l'ONU n'avait pas supervisé les opérations.⁵

Les fonctions résiduelles de la CCEC

*"Les CETC ont envoyé un message fort au monde entier : nous pouvons lutter contre l'impunité et garantir l'obligation de rendre des comptes. La diffusion continue d'informations sur leur travail, même après l'achèvement du processus judiciaire, assurera un héritage durable de responsabilisation des victimes, protégera contre le révisionnisme historique et aidera les générations futures à maintenir la paix et la réconciliation"*⁶ Cette citation illustre l'objectif principal des fonctions résiduelles des CETC.

En effet, la dernière affaire s'est achevée en décembre 2022 avec la condamnation de Khieu Samphan. Cependant, le gouvernement royal du Cambodge et les Nations unies ont convenu de continuer à travailler ensemble après la conclusion des procès sur les fonctions résiduelles afin de préserver l'héritage des CETC. Les principales fonctions résiduelles des CETC sont les suivantes :

- La déclassification de documents pour la diffusion d'informations au public
- Protection des victimes et des témoins
- Examiner toute demande et mener des procédures de révision de jugements définitifs
- Répondre aux demandes d'information et d'accès aux documents du dossier

⁴ Rosa Maria Jimenez Sanchez, responsable des dossiers et des archives

⁵ CETC. *Comprendre les Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens*, Phnom Penh, Cambodge, mars 2024

⁶ Antonio Guterres, Secrétaire général des Nations unies, dans *Comprendre les Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens*. ECCC. Phnom Penh, Cambodge, mars 2024

- Gestion des archives judiciaires et des documents. En effet, plus de 230 000 documents sont actuellement stockés dans les archives judiciaires des CETC.

En outre, les CETC disposent d'un centre de ressources à Phnom Penh, accessible gratuitement à tous les Cambodgiens, pour effectuer des recherches et s'informer sur l'histoire du pays et des bâtiments judiciaires.

Intérêts et défis de ce modèle de tribunal hybride :

- *INTÉRÊTS*

"L'engagement commun, fort et de longue date, du gouvernement royal du Cambodge, des Nations unies et de la communauté internationale a permis de rendre justice au peuple cambodgien. En recherchant la vérité, les CETC ont renforcé la justice et contribué à l'instauration d'une culture qui empêchera la répétition de ces crimes odieux au Cambodge"⁷

Les CETC resteront la preuve qu'en travaillant ensemble, le gouvernement du Cambodge et la communauté internationale peuvent mettre fin à l'impunité pour les violations graves des crimes internationaux et poursuivre les plus responsables de ces crimes.

Tribunal national chargé de juger les crimes internationaux :

A mon avis, le principal avantage des CETC est leur présence au Cambodge. En effet, contrairement au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie ou le Rwanda, les CETC étaient directement basées au Cambodge où les crimes ont été commis. Les procès se sont déroulés en khmer et ont été largement diffusés dans les médias, assurant ainsi la plus grande participation possible du peuple cambodgien. Grâce à leur présence dans le pays, les CETC ont réussi à toucher plus de 655 000 personnes, ce qui représente un énorme succès dans l'histoire judiciaire de ce pays. En effet, plus de 245 000 personnes ont assisté aux procès, plus de 230 000 étudiants ont participé aux voyages d'étude organisés par les CETC et plus de 180 000 personnes ont assisté aux projections, aux conférences et aux réunions d'information. Nous pouvons nous féliciter

⁷ Samdech Borvor Thipadei HUN Manet, Premier ministre du gouvernement royal du Cambodge dans *Comprendre les chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens*. ECCC. Phnom Penh, Cambodge, mars 2024

Il faut ajouter à cela toutes les victimes et tous les témoins dont les voix ont été entendues et enregistrées au cours des procès. L'héritage de cette contribution continuera d'aider et d'informer les générations futures en leur apportant des connaissances importantes pour prévenir la répétition des crimes de masse. En effet, la tenue des procès au Cambodge revêt une importance symbolique considérable, car elle a permis d'établir un dialogue direct avec la population, ce qui a contribué à la réconciliation nationale.

Même après la fin des procès, l'information continue d'être diffusée grâce aux fonctions résiduelles mentionnées plus haut. Les archives et le centre de ressources permettent un accès facile et gratuit à la connaissance. En conclusion, le choix des procès nationaux est porteur d'un message important, notamment dans le cadre du processus de réconciliation. Il est préférable que les nationaux soient prioritaires et au centre du processus afin qu'ils se sentent entendus et pris en considération. Dans le cadre de ses fonctions résiduelles, les CETC s'adresseront également au public dans tout le pays pour diffuser des informations sur leur travail. Elles s'engageront auprès des victimes et des survivants, ainsi que de la jeunesse cambodgienne, afin de faire progresser le dialogue et de sensibiliser à la manière dont les atrocités ont été abordées et traitées dans le pays et à l'échelle internationale.

En outre, les CETC proposent un programme de stage pendant les fonctions résiduelles du tribunal, permettant aux étudiants nationaux et internationaux de participer à ce processus de déclassification et de recherche, contribuant ainsi à la diffusion de l'information et des connaissances.

La préservation de la documentation pour les générations futures est essentielle pour que les atrocités ne se reproduisent pas au Cambodge. Il est certain que c'est par la connaissance que nous pouvons assurer un avenir meilleur. La promotion de l'expérience cambodgienne en dehors du Cambodge profite également aux victimes/survivants qui travaillent sur les questions de justice transitionnelle ailleurs, et en particulier dans les pays voisins. Les pays en développement de la région peuvent désormais savoir qu'un tel processus est possible et qu'une voie vers la réconciliation est envisageable.

Une assistance internationale qui veille au respect des normes internationales :

Un autre point mérite d'être mentionné dans l'intérêt de cette Cour. Le succès des CETC peut également être mesuré à l'aune de l'équité procédurale dont elles ont fait preuve et du respect des normes internationales au cours des procès. Cela contribue à l'établissement d'un État de droit solide au Cambodge et d'un système judiciaire plus efficace et plus légitime. Par exemple, les procès de Pol Pot et de Ieng Sary en 1979 ont été très critiqués par la

communauté internationale parce qu'ils les ont condamnés *par contumace*, ce qui a été considéré comme une violation des droits de la défense. Pour garantir la légitimité du tribunal, les CETC ont respecté les normes internationales en matière d'équité procédurale et de droits des accusés, telles que mentionnées dans le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (article 14).

et dans la Déclaration universelle des droits de l'homme (articles 10 et 11). Cela confirme une fois de plus la légitimité des CETC en tant que juridiction internationale.⁸

En fin de compte, je vois un double avantage à l'assistance de l'ONU dans ces procès. Tout d'abord, elle permet une collaboration, une coopération et une protection internationales, mais elle permet également une amélioration nationale tout en conservant une certaine souveraineté. Le personnel judiciaire cambodgien peut désormais transférer les connaissances acquises au cours de ces procès dans le système national afin de garantir l'application des normes internationales et de l'équité procédurale dans tous les procès du pays. Il s'agit d'un précédent au Cambodge et d'un bon exemple à suivre.

Le maintien de la souveraineté en organisant les procès dans le pays et en appliquant le droit national dans un cadre international donne aux pays en développement les moyens d'agir et pourrait les inciter à mettre en œuvre ces normes internationales dans leur pays s'ils estiment que c'est faisable. Comme l'ont dit les avocats de la coalition, "*le tribunal a existé pour ceux qui sont morts, mais aussi pour ceux qui sont encore en vie*"⁹

En fin de compte, je pense que les CETC ont été d'une grande aide pour les Cambodgiens. Elles ont contribué à faire la lumière sur une période sombre de leur histoire. Elles ont permis de recueillir des preuves, mais surtout de faire entendre la voix des victimes et de demander des comptes aux hauts responsables du régime. Les CETC ont constitué un premier pas vers la mémoire et la réconciliation. Elles ont ouvert le dialogue sur cette période afin que les victimes ne se sentent pas marginalisées. Elles ont ainsi créé un modèle nouveau et unique de tribunal hybride, de justice transitionnelle, de responsabilité post-conflit et de coopération internationale. Grâce à sa fonction résiduelle, il continue à partager les connaissances et l'éducation, ce qui peut être considéré comme l'une des contributions les plus précieuses de la Cour pour les victimes, mais aussi pour les générations futures.

⁸ Tran, Laure "Civil Law at ECCC, the Meaning of Legal Traditions Dynamics for the Court's Legitimacy and Legacy" 2024

⁹ Chet Vanly, Pov Ven et Srinna Ty. Interview des co-avocats des parties civiles. 11 janvierth 2024

- LIMITES ET DÉFIS

"Il ne fait *aucun doute que le tribunal idéal pour enquêter et poursuivre les hauts dirigeants khmers rouges et les autres responsables des atrocités commises à l'époque de Pol Pot n'a pas été mis en place.*¹⁰

Des procès qui se terminent plus de 40 ans après les crimes

De nombreuses difficultés et questions ont été soulevées tout au long des procès devant les CETC. Notamment, le temps qui s'est écoulé avant la condamnation des hauts dirigeants. En effet, les procédures judiciaires n'ont débuté qu'en 2007, soit près de 30 ans après la chute du régime. Le dernier Khmer rouge a été inculpé 43 ans après la fin de son règne. Les procès ont duré 16 ans, pour seulement 3 condamnations, alors que le premier procès (celui de Duch) n'a duré que 3 ans, ce qui est assez incohérent. Il s'est écoulé tellement de temps entre la première demande d'assistance de l'ONU et les condamnations effectives, que même les CETC ont à un moment donné cessé de mettre à jour leur site web sur le dossier de Khieu Samphan en 2017 (il a été la dernière personne inculpée en 2022).¹¹

La raison de ce délai exceptionnellement long avant la création des CETC est principalement politique. Le Cambodge a dû faire face à un coup d'État interne et à de nombreuses négociations et arrangements avant qu'un accord entre le pays et les Nations unies ne soit finalement conclu sur les modalités de création d'un tel tribunal.

Le système judiciaire cambodgien ne disposant pas des ressources et de l'expertise nécessaires pour enquêter et juger des crimes d'une telle gravité, les co-Premiers ministres de l'époque, le prince Norodom Ranariddh et Samdech Hun Sen (un ancien soldat khmer rouge), ont écrit au Secrétaire général des Nations unies en juin 1997 pour demander l'aide de l'ONU afin de poursuivre les crimes commis sous le régime khmer rouge. Cependant, Hun Sen a organisé un coup d'État interne en juillet 1997 et a évincé Ranariddh du gouvernement, ce qui a inévitablement retardé les discussions entre le Cambodge et l'ONU.

En 1998, l'idée initiale était de créer un Tribunal pénal international pour le Cambodge (TPI) en tant qu'organe subsidiaire du Conseil de sécurité. Toutefois, cette idée n'a pas été acceptée par certains,

¹⁰ Scheffer, David J. *The extraordinary chambers in the Courts of Cambodia*. Leiden : Nijhoff, 2008

¹¹ Cruvellier Thierry "Khieu Samphan, le dernier Khmer rouge". JusticeInfo.net. 22 septembre 2022. <https://www.justiceinfo.net/en/106843-khieu-samphan-the-last-khmer-rouge.html>

et en particulier la Chine, estimait qu'il n'existait plus de menace pour la paix et la sécurité internationales et que le Conseil de sécurité n'avait pas l'autorité légale pour créer un organe judiciaire comme moyen d'application non militaire.

En 1999, les premiers projets de chambres extraordinaires ont établi les prémisses des futures CETC. Si les autorités cambodgiennes ont réagi très positivement à ces projets, il n'en a pas été de même pour les Nations unies. En 2000, le Cambodge et l'ONU ont entamé des négociations sur la création des chambres, leurs structures et leurs mécanismes.

Ce n'est qu'en 2001 que la loi sur les CETC a été adoptée en tant que loi sur la création de chambres extraordinaires au sein de la Cour du Cambodge pour la poursuite des crimes commis pendant la période du Kampuchéa démocratique et amendée en 2004. Cette année, l'accord entre les Nations unies et le gouvernement royal du Cambodge concernant la poursuite, conformément au droit cambodgien, des crimes commis pendant la période du Kampuchéa démocratique (accord Nations unies/Cambodge) a finalement établi les CETC en tant que tribunal international.

En 2005, la majeure partie de la part volontaire du budget de la communauté internationale avait été promise. Les juges cambodgiens et internationaux, les co-procureurs et les co-juges d'instruction ont prêté serment en juillet 2006. Ce n'est qu'en juin 2007 que les juges ont approuvé le règlement intérieur des CETC.¹²

En fin de compte, la création des CETC, de 1997 à 2007, a pris plus de temps que celle de tout autre tribunal international ou hybride auparavant.

Cette procédure interminable a retardé les procès, qui n'ont commencé qu'en 2007. De plus, les procédures proprement dites ont été très longues, ce qui a entraîné des déceptions car le processus judiciaire n'a pas été à la hauteur des attentes. Comme l'a noté en 2018 l'historien américain Chandler, les CETC sont *"désormais sur leurs dernières jambes et beaucoup se réjouiront de leur disparition de la scène (...). Beaucoup de gens au Cambodge et ailleurs pensent qu'elles ont fait leur temps et estiment qu'elles ont dépassé leur date de péremption et qu'elles ne sont plus pertinentes depuis longtemps"*¹³. La même année, Ou Virak, survivant des Khmers rouges et militant, a déclaré : *"Je pense que le verdict n'apporte aucun sentiment de véritable justice et que la plupart des Cambodgiens ont abandonné tout espoir de justice ou même d'apaisement"*.

¹² Scheffer, David J. *The extraordinary chambers in the Courts of Cambodia*. Leiden : Nijhoff, 2008

¹³ Chandler David P, 2018

Ces citations, et en particulier celle d'un survivant du régime, sont à mon avis très préoccupantes car elles remettent en cause le fondement et l'objectif même des CETC. Il est vrai que les procès menés longtemps après les faits et ne condamner que 3 dirigeants remet en cause la pertinence même de ce tribunal, notamment pour les victimes de ces crimes.¹⁴

Un modèle positif de tribunal hybride limité par l'ingérence politique

Une autre préoccupation importante concernait la corruption lors de la création des CETC. Les experts ont estimé que seuls les tribunaux internationaux garantiraient la bonne application des normes internationales. Cependant, il y avait aussi l'espoir que le modèle des CETC, soutenu par les Nations Unies, influencerait et aurait un impact sur le système national à long terme. Malheureusement, certains exemples ont montré la fragilité évidente du système cambodgien et son incapacité à transférer pleinement les normes internationales dans le système judiciaire national.

Ces doutes sont apparus avant même le début des procès. En effet, le personnel de l'ONU s'est inquiété dès le départ du fait que le gouvernement cambodgien n'était pas prêt à garantir véritablement le respect de certaines normes internationales telles que l'équité et la régularité de la procédure dans les procès. L'accord entre l'ONU et le Cambodge est apparu comme insuffisant pour garantir l'impartialité, l'indépendance et l'intégrité de la procédure judiciaire de ce tribunal. Cependant, même si ces doutes étaient présents depuis le début des négociations, aucune modification apparente n'a été apportée à l'accord. Cela signifie que les Nations unies ont entamé le processus en sachant qu'il y avait des lacunes et des failles dans la structure et le fonctionnement du tribunal.¹⁵

Le principal exemple qui met en lumière le dysfonctionnement de la Cour est le traitement des affaires 003 et 004. Elle comprenait des accusations contre Meas Muth, Ao An et Yim Tith, trois personnes qui n'étaient pas considérées comme des dirigeants de haut rang *en tant que tels*, mais qui étaient tout de même des Khmers rouges de haut rang soupçonnés d'être responsables de centaines de milliers de morts sur les sites qu'ils supervisaient. En 2009, les dossiers ont été soumis à une enquête judiciaire afin de déterminer s'il était approprié de procéder à une mise en accusation en vue d'un procès. Le procureur national, les juges nationaux et les représentants du gouvernement cambodgien ont décidé que ces affaires n'étaient pas dans l'intérêt national et qu'elles ne feraient pas l'objet d'un procès.

¹⁴ Cruvellier Thierry. "Khieu Samphan, le dernier Khmer rouge". JusticeInfo.net, 22 septembre 2022.

<https://www.justiceinfo.net/en/106843-khieu-samphan-the-last-khmer-rouge.html>

¹⁵ Rizal Iqbal, Rep. *Rapport à l'Assemblée générale sur les chambres extraordinaires au Cambodge*. 2003

Ils ont maintenu cette version malgré les conclusions factuelles et juridiques de leurs homologues internationaux soutenant les poursuites pour les crimes allégués. En 2018 et 2019, les deux juges d'instruction ont rendu des ordonnances de clôture contradictoires. Le juge international a délivré un acte d'accusation complet pour chaque accusé, comprenant des accusations de crimes contre l'humanité, de crimes de guerre et de génocide, tandis que le juge national a délivré un acte d'accusation complet pour chaque accusé.

Le juge a rendu des ordonnances de non-lieu pour chaque affaire. Les Chambres préliminaires ont conclu que le non-respect de la procédure de règlement des différends et l'émission d'ordonnances contradictoires étaient illégaux et violaient le cadre fondamental des CETC. En 2021, les Chambres de la Cour suprême, dans le cadre de leur compétence extraordinaire, ont conclu que la clôture des affaires était la seule solution raisonnable compte tenu de l'impasse dans laquelle elles se trouvaient. Par conséquent, aucune résolution factuelle des allégations atroces de ces affaires n'a été prévue, laissant des milliers de victimes sans jamais être prises en compte par la Cour.¹⁶

La juge irlandaise Clark a souligné la difficulté de ces affaires en indiquant que les juges nationaux considéraient la loi sur les CETC comme une source juridique qui devait être tempérée par la politique nationale, y compris pour des raisons de sécurité, alors qu'au contraire, les juges internationaux la considéraient comme un accord contraignant pour les deux parties. Elle note également un certain problème qui pourrait indiquer une corruption au sein du système national lorsqu'elle mentionne les déclarations des juges cambodgiens indiquant qu'ils ne coopéreraient pas à un procès dans ces affaires ou lorsque des représentants du gouvernement, y compris le Premier ministre Hun Sen, ont déclaré qu'ils n'autoriseraient pas le procès.¹⁷

Je pense qu'il faut blâmer à la fois le côté national et le côté international, car les fonctionnaires internationaux n'ont pas non plus reconnu les obstacles politiques auxquels ils seraient confrontés lorsqu'ils parlent de considérations judiciaires indépendantes. Cela aurait été un problème et aurait mis en jeu la légitimité des CETC, et aurait pu saper le bon travail réalisé dans les affaires 001 et 002, ce qui est également compréhensible. Cependant, cet échec de la Cour a laissé les crimes internationaux impunis et les victimes sans justification ni possibilité de réconciliation.

Cet exemple montre que le système judiciaire cambodgien est encore marqué par la corruption. Les procès ont même été qualifiés de "*parodie*" par l'avocate internationale Heather Ryan¹⁸ En outre, en 2008, le Phnom Penh Post a fait la lumière sur des pots-de-vin présumés en place au sein des CETC, où des employés cambodgiens de la Cour auraient transféré (à contrecœur) une partie de leur salaire à leur supérieur en échange de l'obtention de ces emplois. Ce rapport a été supprimé du site web. La réaction des Nations unies a été assez lente et inefficace, puisqu'elles ont tenté d'aborder les questions suivantes

La question n'a été abordée qu'après que la couverture médiatique soit devenue très intense. Certains donateurs de la Cour ont menacé de suspendre leur financement, mais la plupart d'entre eux, y compris les plus importants, ont continué à financer sans que le problème ne soit résolu. Finalement, les Nations unies ont nommé des conseillers spéciaux pour traiter de la question des pratiques d'embauche au Cambodge et du scandale qui s'en est suivi. Le gouvernement a accepté de nommer un conseiller indépendant chargé de recevoir les plaintes du personnel et a démis de ses fonctions le directeur administratif cambodgien impliqué dans cette affaire (sous le couvert d'un congé de maladie prolongé).¹⁹²⁰

Je pense que ce sujet restera l'un des plus grands échecs de la Cour puisqu'elle a laissé les dirigeants du parti vivre librement parmi les victimes sans aucune poursuite ni possibilité de réconciliation pour les survivants.

En effet, les CETC auraient pu être un excellent exemple pour le fonctionnement futur des tribunaux nationaux, mais il est apparu que lorsque l'exécutif avait un intérêt dans l'issue des procès, il était en mesure de contrôler le système, et que le personnel international n'était pas non plus en mesure de garantir l'indépendance totale du tribunal. ²¹

¹⁶ Ryan, Heather. "And then, Finally, a Judge Written the Shameful End of the Khmer Rouge Tribunal". JusticeInfo.net, 4 février 2022 <https://www.justiceinfo.net/en/87248-finally-judge-wrote-shameful-end-khmer-rouge-tribunal.html>

¹⁷ Juge Maureen Harding Clark. "Decision on international Co-prosecutors appeal of the Pre-trial Chambers failure to send case 004 to trial as requested by the ECCC legal framework", 28 décembre 2021

¹⁸ Ryan, Heather. "And then, Finally, a Judge Written the Shameful End of the Khmer Rouge Tribunal". JusticeInfo.net, 4 février 2022 <https://www.justiceinfo.net/en/87248-finally-judge-wrote-shameful-end-khmer-rouge-tribunal.html>

Une compétence personnelle limitée aux hauts responsables du parti : Le principal problème ici est la compétence personnelle des CETC qui est à mon avis trop étroite. En effet, l'intention était de ne juger que les "*hauts dirigeants du parti*". Il s'agit d'une interprétation assez limitée des responsables des crimes commis sous le régime des Khmers rouges, car ce ne sont pas seulement les visages les plus en vue du parti qui ont commis des crimes, mais aussi des personnalités moins connues qui ont mis en place et appliqué la politique violente dans tout le pays. Cela a limité l'impact du tribunal et les condamnations potentielles possibles au cours des procès puisque la plupart des personnes ayant fait l'objet d'une enquête n'entraient pas dans la catégorie des "*hauts dirigeants*" et que les poursuites ont donc été abandonnées.

Une solution aurait été de donner une définition plus large des personnes relevant de la compétence du tribunal. Elle aurait alors pu avoir un impact plus large, et la personne enquêtée aurait été jugée correctement. Cela aurait également permis d'éviter les problèmes liés aux affaires 003 et 004 comme indiqué précédemment, parce qu'ils auraient été considérés comme des personnes relevant de la compétence des CETC.

¹⁹ "Performance et perception : The Impact of the ECCC", Open Society Justice Initiative, 2016, page 68.

<https://www.justiceinitiative.org/publications/performance-and-perception-impact-extraordinary-chambers-court-cambodia>

²⁰ Gerles, François. "Cambodge. Le procès des Khmers Rouges entaché de corruption ", Courrier international, 27 février 2009 <https://www.courrierinternational.com/revue-de-presse/2009/02/27/le-proces-khmer-rouge-entache-de-corruption>

²¹ "Performance et perception : The Impact of the ECCC", Open Society Justice Initiative, 2016, page 65.

<https://www.justiceinitiative.org/publications/performance-and-perception-impact-extraordinary-chambers-court-cambodia>

Ce problème des CETC a été la cause de nombreuses démissions parmi le personnel international. En effet, l'ancienne co-avocate Megan Hirst a mentionné qu'elle avait démissionné parce qu'elle n'était pas en mesure de communiquer avec les parties civiles qu'elle était censée représenter et parce que la structure du tribunal signifiait un manque d'indépendance dans le système judiciaire cambodgien.²² Dans ce podcast, elle mentionne également les problèmes financiers qu'elle a rencontrés en travaillant aux CETC, soulignant que la plupart des avocats ont dû travailler *pro bono*, ce qui signifie qu'ils ont consacré moins de temps aux affaires, ou qu'ils ont dû trouver de l'argent eux-mêmes. Elle précise qu'à son avis, cela est également lié à la longévité des procès et au fait qu'au fil du temps, les gens ont commencé à se désintéresser et ont donc cessé le financement volontaire.

Perception de ces impacts négatifs par la population cambodgienne

Les effets négatifs présentés précédemment sur la lenteur de la procédure, les allégations d'ingérence politique et l'indépendance de la Cour étaient présents, mais de manière plus générale, les Cambodgiens étaient assez satisfaits des procès et du fait que ces atrocités aient été exposées sur la scène nationale et internationale. En raison des complications liées aux affaires 003 et 004, du fait que certains hauts responsables ont été jugés inaptes en raison de troubles mentaux et du décès de nombreux suspects intéressants, les CETC n'ont pas répondu à toutes les attentes. Cela signifie que certaines personnes ne sont que partiellement satisfaites de la solution apportée par les CETC, mais dans l'ensemble, la plupart des rapports sur les impacts négatifs de la Cour suggèrent que ces problèmes étaient négligeables par rapport à toutes les bonnes choses que ces procès ont apportées à la population cambodgienne.²³

²² Hist, Megan, Épisode 61 : le problème avec le tribunal cambodgien avec Megan Hirst. 9 septembre 2022

²³ "Performance et perception : The Impact of the ECCC", Open Society Justice Initiative, 2016, page 95.

<https://www.justiceinitiative.org/publications/performance-and-perception-impact-extraordinary-chambers-court-cambodia>

SOLUTIONS POUR LES FUTURS TRIBUNAUX HYBRIDES

"Une société ne peut se connaître elle-même si elle n'a pas une mémoire exacte de sa propre histoire".²⁴

Pour que les futurs tribunaux hybrides soient plus efficaces et légitimes, il est essentiel qu'ils s'appuient sur les expériences passées pour conserver les aspects positifs et travailler sur les éventuels échecs. En ce sens, les CETC sont un excellent exemple de tribunal hybride à prendre en considération, car il présentait de nombreux intérêts, mais aussi des aspects à améliorer.²⁵

En ce qui concerne les meilleures caractéristiques des CETC :

- La participation des parties civiles et des nationaux est essentielle pour la justice et la réconciliation nationale. La transmission par les médias, l'éducation, l'information sur les crimes, les accusés et les procès jouent un rôle clé au cours des processus judiciaires et pour les générations futures.
- La manière dont les CETC ont géré leurs archives, leurs fonctions résiduelles et la diffusion de l'information devrait être réutilisée par les futurs tribunaux.
- Ceci est lié au fait que les CETC se sont déroulées dans le pays d'origine, dans un cadre national, augmentant ainsi la participation de la population, l'intérêt et la légitimité du tribunal.

Sur les aspects à améliorer :

- La volonté politique interne est cruciale : l'exécutif doit s'engager à ce que les procès soient équitables et indépendants, sans aucune ingérence susceptible de remettre en cause la légitimité de la Cour et de ses décisions.
- Les Nations unies doivent protéger les normes internationales dans toute la mesure du possible, y compris l'indépendance judiciaire. Cela signifie qu'elles doivent s'engager à prendre des mesures pour remédier et corriger efficacement tout manquement à cet égard.
- La sélection et la formation du personnel des tribunaux doivent être améliorées afin que les connaissances acquises au cours des procès puissent être mises en pratique dans les tribunaux nationaux après la fin du tribunal hybride.²⁶

²⁴ Chang, Youk, directeur du Centre de documentation du Cambodge pour la mémoire et la justice

²⁵ "Performance et perception : The Impact of the ECCC", Open Society Justice Initiative, 2016, pages 99-105.

<https://www.justiceinitiative.org/publications/performance-and-perception-impact-extraordinary-chambers-court-cambodia>

²⁶ "Performance et perception : The Impact of the ECCC", Open Society Justice Initiative, 2016, page 101.

<https://www.justiceinitiative.org/publications/performance-and-perception-impact-extraordinary-chambers-court-cambodia>

Conclusion

L'évaluation de l'importance des CETC pour la population cambodgienne est un dilemme. D'une part, elles ont permis de faire la lumière sur les atrocités commises par le parti et de faire connaître et condamner publiquement ces crimes internationaux, mais d'autre part, cette victoire est ternie par la frustration liée au faible nombre de condamnations, à l'ingérence politique et à la tourmente qu'elles ont dû traverser.

Certes, la participation de la population a été très présente et est considérée comme l'une des plus efficaces et des plus significatives que les tribunaux pénaux de l'ONU aient organisées. Ceci est également dû au fait que les médias ont massivement diffusé les procès.

"Pendant des années, l'enseignement de l'histoire des Khmers rouges était de la propagande. Aujourd'hui, il est plus équilibré, plus juste". ²⁷ L'opinion sur les CETC est bien sûr nuancée, car les procès ont soulevé de nombreuses questions complexes auxquelles le tribunal a dû faire face, et même au sein du système national cambodgien. Ces questions importantes devront être abordées afin de garantir une amélioration du système judiciaire national et du système politique du pays. Cependant, il est impossible de nier les avantages considérables qu'elles ont eus, en créant un précédent sur la manière dont une cour hybride peut fonctionner dans un pays en développement et s'adapter au territoire national. Les CETC représentent une coopération internationale et un exemple pour la région en termes de justice internationale, d'équité procédurale, de participation des droits civils et d'inclusion de la population nationale dans les procès.

Les succès des CETC sont multiples et comprennent notamment l'obligation de rendre des comptes pour plusieurs dirigeants khmers rouges, l'accès à la justice pour les victimes et les Cambodgiens, et la mise en place de normes en matière de procès équitable. ²⁸

²⁷ Cruvellier, Thierry. "Rithy Panh : Vivre corps et âme l'expérience du génocide". JusticeInfo.net. 28 novembreth 2018 <https://www.justiceinfo.net/en/39596-rithy-panh-living-the-experience-of-genocide-in-corps-et-âme.html>

²⁸ "Performance et perception : The Impact of the ECCC", Open Society Justice Initiative, 2016. <https://www.justiceinitiative.org/publications/performance-and-perception-impact-extraordinary-chambers-court-cambodia>

Même dans le cadre des fonctions résiduelles du tribunal, les CETC continuent à remplir leurs objectifs et à diffuser des informations et des ressources accessibles à tous. Les CETC ont probablement trouvé leur inspiration dans le philosophe et écrivain George Santayana : "*Ceux qui ne se souviennent pas du passé sont condamnés à le répéter*". Et la mission du CECC sur la mémoire du passé peut être considérée comme un succès.

Bibliographie

- Antonio Guterres, Secrétaire général des Nations unies. *Comprendre les Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens*. Phnom Penh, Cambodge : ECCC, 2024.
- Chet, Vanly, Pov Ven, et Srinna Ty. Entretien avec les co-avocats des parties civiles. Autre, le 11 janvier 2024.
- Cruvellier, Thierry. "Khieu Samphan, le dernier Khmer rouge". JusticeInfo.net, 22 septembre 2022. <https://www.justiceinfo.net/en/106843-khieu-samphan-the-last-khmer-rouge.html>
- Cruvellier, Thierry. " Rithy Panh : vivre l'expérience du génocide dans son corps et dans son âme ". JusticeInfo.net, 27 novembre 2018. <https://www.justiceinfo.net/en/39596-rithy-panh-vivre-l'experience-du-genocide-dans-le-corps-et-l'ame.html>.
- CETC. *Comprendre les Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens*. Phnom Penh, Cambodge : ECCC, n.d.
- Gerles, François. "Cambodge. Le Procès Khmer Rouge Entaché de Corruption". Courrier international, 27 février 2009. <https://www.courrierinternational.com/revue-de-presse/2009/02/27/le-proces-khmer-rouge-entache-de-corruption>
- Hirst, Megan. Épisode 61 : le problème avec le tribunal cambodgien. Autre, 9 septembre 2022.
- Huang, Vincent. "Mémoire, l'idéologie des Khmers Rouges ". 2020.
- Juge Maureen Harding Clark. "Decision on International Co-Prosecutors Appeal of the Pre-Trial Chambers Failure to Send Case 004 to Trial as Requested by the ECCC Legal Framework," n.d. 28th December 2021
- "Performance et perception : The Impact of the Extraordinary Chambers in the Court of Cambodia" (Performance et perception : l'impact des Chambres extraordinaires au sein de la Cour du Cambodge). Open Society Justice Initiative. Consulté le 12 juin 2024. <https://www.justiceinitiative.org/publications/performance-and-perception-impact-extraordinary-chambers-court-cambodia>
- Rizal, Iqbal. *Rapport à l'Assemblée générale sur les chambres extraordinaires au Cambodge*, 28AD.

- Ryan, Heather. "And Then, Finally, a Judge Written the Shameful End of the Khmer Rouge Tribunal" (Et enfin, un juge a écrit la fin honteuse du Tribunal des Khmers rouges). JusticeInfo.net, 4 février 2022.

<https://www.justiceinfo.net/en/87248-finally-judge-wrote-shameful-end-khmer-rouge-tribunal.html>.

- Scheffer, David J. *The extraordinary chambers in the Courts of Cambodia*. Leiden : Nijhoff, 2008.
- Tran, Laure. "Le droit civil aux CETC, le sens de la dynamique des traditions juridiques pour la légitimité et l'héritage de la Cour", 2024.